



UNIVERSITÉ DE NANTES

U.F.R. LETTRES ET LANGAGES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

GUIDE DE L'ETUDIANT

CYCLE "M" - Master 1 - 2

PHILOSOPHIE

Année universitaire 2012 - 2013

**REUNION DE RENTREE :
Mercredi 12 septembre 2012 à 15h00, salle 334**

Sommaire

1 - PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

| | |
|--|------|
| Présentation du Département | p. 4 |
| Cadre administratif..... | p.4 |
| Organisation du Département et Enseignants travaillant dans le Département | p. 5 |
| Enseignements assurés par le Département | p. 6 |
| Adresses utiles..... | p. 7 |

2 – PARTIE SPECIFIQUE – Master 1^{ère} Année

| | |
|---|------|
| Conditions d'inscriptions | p. 9 |
| Organisation des enseignements Master 1 | p. 9 |
| Tableaux des enseignements Master 1..... | p.11 |
| Modalités transitoires Master 1 | p.12 |

3 – PARTIE SPECIFIQUE – Master 2^{ème} Année

| | |
|---|------|
| Conditions d'inscriptions | p.14 |
| Organisation des enseignements Master 2 | p.14 |
| Tableaux des enseignements Master 2..... | p.15 |
| Modalités transitoires Master 2 | p.16 |
| Modalités contrôle des connaissances M1 – M2..... | p.18 |
| Conseils de lecture | p.25 |

4 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

| | |
|--|------|
| Informations administratives..... | p.32 |
| Calendrier universitaire 2012 - 2013 | p.34 |

- 1 -

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Philosophie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 – NANTES Cedex 3.

☎ 02 40 14 10 44

fax 02 40 14 10 48

e-mail : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

site du Département : <http://www.univ-nantes.fr/philo>

site du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI) <http://caphi.fr>

site enseignement du département : <http://ifac.univ-nantes.fr>

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse courriel universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université ou du Département sont consultables sur le site.

Présentation du Département

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le Département de Philosophie de l'Université de Nantes permet d'acquérir des qualités de réflexion et de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le Département est schématiquement organisé en trois grands blocs : philosophie générale (métaphysique et philosophie morale et politique, philosophie de l'art), histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences. A cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie, quelque peu aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreuses options sont proposées dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le Département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fructueuses grâce avant tout à une importante bibliothèque de département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

Les effectifs, qui restent raisonnables, permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Un document disponible au secrétariat présente de façon détaillée l'ensemble de ces formations et les parcours professionnels envisageables. Document également consultable sur le lien suivant

http://www.univ-nantes.fr/27594928/0/fiche_954_pagelibre/ rubrique : que faire avec des études de philosophie ?

Cadre administratif

Le Département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langues dont font également partie les départements d'Information et Communication, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Education, Sciences du Langage.

Les U.F.R. *Lettres et Langues, Langues, Histoire, Psychologie, Sociologie* et l'Institut de *Géographie*, constituent l'ensemble du site "Lettres". L'Université de Nantes est constituée en outre des Facultés de Sciences, Droit, Sciences Economiques, Médecine, Odontologie, Pharmacie, de l'I.U.T. et de l'Ecole Centrale.

Le Département de Philosophie a son siège dans le bâtiment "Tertre" du site Lettres, au troisième niveau.

| Organisation du Département | |
|--|--|
| Directeur | Denis MOREAU bureau 340 - tel 02.40.14.13.67 e-mail : denis.moreau@univ-nantes.fr |
| Responsables années | L1 : Florent GUENARD (bureau 343) tel 02.40.14.13.66 e-mail : florent.guenard@univ-nantes.fr L2 : Dominique DOUCET (bureau 343) 02.40.14.13.66 e-mail : dominique.doucet@univ-nantes.fr L3 : Pascal TARANTO (bureau 339) 02.40.14.11.97 e-mail : pascal.taranto@univ-nantes.fr |
| Secrétariat Tel : 02.40.14.10.44 fax : 02.40.14.10.48 | bureau : 341 ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 |
| Bibliothèque Jean-Louis GARDIES Documentaliste 02.40.14.13.17 | salle 335 Les étudiants peuvent emprunter 6 à 10 ouvrages selon l'année d'études Se renseigner à la bibliothèque |
| Secrétariat Relations Internationales Tel : 02.40.14.11.23 | Bureau : 4009 - Censive |

| Enseignants du Département de Philosophie | | | |
|--|--|---------------|-------------------------------------|
| Noms | Fonctions administratives exercées dans le département | Bureau | N° tél bureau 02.40.14 + |
| BECK Philippe | | 338 | 10 46 |
| DOUCET Dominique | Responsable Licence 2 ^{ème} année | 343 | 13 66 |
| GIAVATTO Angelo | | 338 | 10 46 |
| GNASSOUNOU Bruno | | 337 | 10 47 |
| GRANDJEAN Antoine | Responsable des Concours | 337 | 10 47 |
| GUENARD Florent | Responsable Licence 1 ^{ère} année, Tutorat accompagnement Responsable parcours Europe | 343 | 13 66 |
| JULLIEN Vincent | | 337 | 10 47 |
| LANG Patrick | Responsable des programmes d'échange avec les Universités étrangères (Erasmus, etc.) | 343 | 13 66 |
| LARDIC Jean-Marie | | 338 | 10 46 |
| MICHON Cyrille | Directeur de l'Equipe de Recherche « CAPHI » | 342bis | 10 85 |
| MOREAU Denis | Directeur du Département | 339 | 13 67 |
| ROSSI Jérôme | Responsable des enseignements de Musique | 338 | 10 46 |
| SCHMITZ François | Responsable du Master | 332bis | 10 43 |
| TARANTO Pascal | Directeur du Département Responsable Licence 3 ^{ème} année | 339 | 11 97 |
| Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants aux heures de permanence qui sont indiquées sur les portes des bureaux, ou en téléphonant aux numéros indiqués ci-dessus. | | | |

**Enseignements assurés
par le Département**

- En trois ans, préparation du **Cycle "L" de Philosophie** avec parcours "Philosophie" ou "Logique" ou "Musique" ou "Lettres Modernes"
- Une filière «parcours EUROPE» en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour le L1, ouvrira en septembre 2011 pour le L2 et en septembre 2012 pour le L3.
- en quatre ans, celle du **Master 1 de Philosophie**
- en cinq ans, celle du **Master 2 Recherche "Philosophie"** préalable à la thèse de doctorat en philosophie
- celle de l'**Agrégation** de Philosophie (l'étudiant doit être titulaire de son Master au moment de l'admissibilité du concours).

| | | |
|--|---|-----------------------------|
| FILIERE PHILOSOPHIE | DOCTORAT | PREPARATION AUX CONCOURS |
| | ↑ | ↑ |
| | MASTER 2 RECHERCHE PHILOSOPHIE + préparation Concours | |
| | ↑ | |
| | MASTER 1 RECHERCHE PHILOSOPHIE +préparation Concours | |
| | ↑ | |
| | L3 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes) | |
| | ↑ | |
| | L2 (DEUG) PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes) | |
| | ↑ | |
| L1 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes) | | |

| | |
|---|---|
| PARCOURS EUROPE | MASTER 1 Spécialité : PHILOSOPHIE DE L'EUROPE |
| | ↑ |
| | L3 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2012) |
| | ↑ |
| | L2 Parcours Europe : spécialité Philosophie (Ouverture sept. 2011) |
| | ↑ |
| L1 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2010) | |

| | |
|---|--|
| ADRESSES UTILES | Présidence Université de Nantes 1, quai de Tourville - BP 13522 44035 NANTES Cedex 1 Site internet de l'Université : www.univ-nantes.fr |
| Secrétariats pédagogiques Institut de GEOGRAPHIE | Faculté des Lettres (Campus Tertre) Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 Porte 931(rdc) tél. 02 53 48 75 11 |
| Département d'HISTOIRE et HISTOIRE DE L'ART | Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre) Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 Département Histoire - Porte 314 tél. 02 40 14 13 83 Département Histoire de l'Art – Porte 315 tél. 02 40 14 13 63 |
| Département de PSYCHOLOGIE | Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre) Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 Porte 123 tél. 02 40 14 10 72 |
| Département de SOCIOLOGIE | Faculté des Lettres (Bâtiment de la Censive) Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 NANTES Cedex 3 Porte 2010 tél. 02 40 14 11 16 |
| Secrétariat administratif | Scolarité Lettres et Sciences Humaines <i>(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Information communication, Sciences du Langage, Histoire, Sociologie, Langues , Géographie)</i> Faculté des Lettres et Sciences Humaines Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 44312 NANTES Cedex tél. 02 40 14 10 20 – ✉ scolarite-lettres@univ-nantes.fr |
| SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé | 110, bd Michelet BP 32238 44322 NANTES Cedex 3 Tél. : 02.40.37.10.50 et 10.69 |
| SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation | Maison des Services 110 boulevard Michelet - BP 42212 44322 NANTES Cedex 3 tél. 02 40 37 10 00 suio.info.or@univ-nantes.f |
| CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires | 2 Bd Guy Mollet - BP 52213 44322 NANTES Cédex 3 tél. 02 40 37 13 13 |

- 2 -

PARTIE SPECIFIQUE

M1 - Philosophie

**Responsable année
François SCHMITZ**

Conditions d'inscription

Pour être admis à s'inscrire en **1^{ère} année de Master**, il faut, en principe, être titulaire de la LICENCE de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus tels par la Commission Pédagogique (voir Informations administratives - validation d'acquis).

Le nombre d'inscription en **1^{ère} année de Master** n'est pas limité.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Organisation des Enseignements

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre quatre cours /séminaires (parmi les sept A, B et « Pratique des exercices philosophiques » du tableau ci-après), dont, obligatoirement, un, et un seul, des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et, ou bien trois B, ou bien, deux B et « Pratique des exercices philosophiques ».

- Rédiger des petits mémoires (autour de 15 pages) qui entrent dans la validation des séminaires B.

- Suivre un enseignement de méthodologie le préparant à la rédaction d'un mémoire substantiel en deuxième année de Master. Le destin des étudiants de Master 1 étant de poursuivre en Master 2, il est recommandé de se préparer dès la première année à la rédaction du mémoire de seconde année.

- Suivre un enseignement de langue.

- Faire un stage de 3 semaines pour se familiariser avec le monde socio-économique. (voir rubrique ci-dessous)

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B et « Pratique des exercices philosophiques » bien que comptant administrativement pour le deuxième semestre, s'étendent **sur toute l'année.**

INTRODUCTION D'UN STAGE FACULTATIF

Stages

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langues fait apparaître dans toutes les maquettes de formation un Enseignement au choix (EC) facultatif intitulé « STAGE », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Descriptif sommaire :

- Domaines d'activité : (édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métier de la culture...)
- Dispositif mis en place par le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>
- Procédure pour l'établissement de la convention : Retirer, avant le début du stage, une convention au Secrétariat du Département.

Partenariat

- Le département de philosophie organisera en 2012/2013 un partenariat avec l'association GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées ; voir www.genepi.fr), qui rassemble des étudiants bénévoles intervenant dans des établissements pénitentiaires et mène une réflexion sur la prison et la justice.
- Des réunions de présentation des activités de l'association seront organisées au mois de septembre.

1^{ère} année de MASTER

IMPORTANT :

- Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1^{er} semestre.
- Les UEC B1-B2-B3-B4 (séminaires) et « Pratique des exercices philosophiques » s'étendent sur toute l'année (1^{er} + 2^{ème} semestre).
- Chaque étudiant suit quatre des sept UEC ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 13 (Langue + méthodologie).

| Semestres | ENSEIGNEMENTS | Enseignant | Volume horaire | | Crédits |
|---------------------------------|--|--|----------------|------------|---------|
| | | | Cours | TD | ECTS |
| 1^{er} semestre | | | | | |
| UEC 11-A1 | - Histoire de la Philosophie 1 : Bergson | F. Calori | 36h | | 22 |
| UEC 12 -A2 | - Histoire de la Philosophie 2 : Hobbes | F. Guénard | 36h | | 22 |
| UEF 13 | - Méthodologie du T.E.R (mémoire)* - Langue au choix : anglais ou allemand ou grec ou latin | | | 36h 20h | 8 |
| | Stage facultatif : 3 semaines en milieu socio-économique | | | | |
| 2^{ème} semestre | | | | | |
| UEC 23-B1 | - Histoire de la philosophie 3 : <i>La théorie physique</i> , de P. Duhem | V. Jullien F. Schmitz | 26h | | 10 |
| UEC 24-B2 | - Philosophie analytique : L'esprit et les institutions | B. Gnassounou C. Michon F. Schmitz | 26h | | 10 |
| UEC 25-B3 | - Herméneutique – esthétique : <i>L'éthique</i> | J.M. Lardic | 26h | | 10 |
| UEC 26-B4 | - Thème libre : <i>La Providence</i> | D. Moreau C. Michon | 26h | | 10 |
| UEC 27 | - Pratique des exercices philosophiques | A. Grandjean | 20h | 12h | 10 |

* Cet enseignement est commun aux deux années de Master. Pour des raisons pédagogiques, il est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER à la fin de la deuxième année. N'entre donc dans la validation de l'UEF 13 que l'enseignement de langue.

Modalités transitoires pour les étudiants redoublant leur 1^{ère} année de Master.

Equivalence entre les UE de l'ancienne maquette et celles de la nouvelle maquette

| 1 ^{ère} année de Master 2008-2012 | | 1 ^{ère} année de master 2012-2016 |
|---|---|--|
| UEC 11-A1 : Histoire de la philosophie 1. | = | UEC 11 – A1 : Histoire de la philosophie 1. |
| UEC 12-A2 : Histoire de la philosophie 2. | = | UEC 12 – A2 : Histoire de la philosophie 2. |
| UEC 13-B1 : Histoire de la philosophie 3. | = | UEC 23 - B1 : Histoire de la philosophie. 3 |
| UEC 14-B2 : Métaphysique – logique – épistémologie. | = | UEC 24-B2 : Philosophie analytique. |
| UEC 15-B3 : Esthétique - philosophie pratique. | = | UEC 25-B3 : Herméneutique – Esthétique. |
| UEF 21 : TER + méthodologie + langue | = | UEF 13 : Méthodologie + langue, + UEC 11 A1 (Histoire de la philosophie 1), ou 12 A2 (Histoire de la philosophie 2), au choix, + UEC 23-B1 (Histoire de la philosophie 3) ou 24-B2 (Philosophie analytique) ou 25-B4 (Herméneutique – Esthétique) ou 26-B4 (Thème libre), au choix |

Remarque importante : les étudiants ayant validé en 2011-2012 (ou avant) les deux UE correspondant aux cours/séminaires (A1, A2, B1, B2, B3), devront impérativement s'inscrire administrativement à deux autres UE pour l'année 2012-2013.

Toutefois, s'ils le souhaitent et après accord de leur directeur de mémoire de l'année 2011-2012, ils pourront terminer leur mémoire durant l'année 2012-2013. En ce cas, la note obtenue à leur mémoire, sera reportée en tant que note obtenue à chacune des deux UE dans lesquelles ils sont administrativement inscrits. Il faudra alors que l'étudiant soutienne son mémoire impérativement avant les délibérations de deuxième session (donc avant fin juin 2013).

Pour ceux qui n'ont validé qu'une seule UE (hors T.E.R.) en 2011-2012 (ou avant), la même chose vaut, mais il devront s'inscrire à trois UE et en valider spécifiquement une.

Pour ceux qui n'ont validé aucune UE, le nouveau régime s'appliquera sans aménagement.

- 3 -

PARTIE SPECIFIQUE

M2 - Philosophie

**Responsable année
François SCHMITZ**

Conditions d'inscription

L'inscription en 2^{ème} année de Master ne peut se faire que si l'étudiant est titulaire de la 1^{ère} année de Master ou d'un diplôme équivalent (BAC+4). Le recrutement se fera sur dossier après avis de la Commission pédagogique.

Le redoublement en 2^{ème} année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement

Organisation des Enseignements

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre trois cours /séminaires (parmi les sept A, B et « Pratique des exercices philosophiques » du tableau ci-après), dont, obligatoirement un, et un seul des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et, ou bien deux B, ou bien, un B et « Pratique des exercices philosophiques ». Il peut choisir les mêmes séminaires que ceux pris en Master 1, les contenus changeant d'une année sur l'autre.

- Suivre un enseignement de langue.
- Suivre en enseignement de méthodologie le préparant à la rédaction du mémoire.
- Rédiger un mémoire substantiel (100-120 p.).

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B et « Pratique des exercices philosophiques » bien que comptant administrativement pour le premier semestre, s'étendent **sur toute l'année**.

Travail d'Etudes et de Recherches (T.E.R.)

La préparation du Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du T.E.R. doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de Doctorat et candidats à une Allocation de Recherche sont tenus de soutenir leur T.E.R. avant le 15 juin . Si non la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

2^{ème} année de MASTER

IMPORTANT :

- Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1^{er} semestre.
- Les UE B1-B2-B3-B4 (séminaires) et « Pratique des exercices philosophiques » s'étendent sur toute l'année (1^{er} + 2^{ème} semestre).
- Chaque étudiant suit trois des sept UEC (A1-A2, B1-B4, « Pratique des exercices philosophiques ») ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 41 (Langue).
- Il rédige un substantiel mémoire (UEF 42)

| Semestres | ENSEIGNEMENTS | Enseignant | Volume horaire | | Crédits ECTS |
|---------------------------------|---|--|----------------|-----|-----------------|
| | | | Cours | TD | |
| 1^{er} semestre | | | | | |
| UEC 31-A1 | - Histoire de la Philosophie 1 : <i>Bergson</i> | F. Calori | 36h | | 10 |
| UEC 32 -A2 | - Histoire de la Philosophie 2 : <i>Hobbes</i> | F. Guénard | 36h | | 10 |
| UEC 33-B1 | - Histoire de la philosophie 3 : <i>La théorie physique</i> , de P. Duhem | V. Jullien F. Schmitz | 26h | | 10 |
| UEC 34-B2 | - Philosophie analytique : L'esprit et les institutions | B. Gnassounou C. Michon F. Schmitz | 26h | | 10 |
| UEC 35-B3 | - Herméneutique – esthétique : <i>L'éthique</i> | J.M. Lardic | 26h | | 10 |
| UEC 36-B4 | - Thème libre : <i>La Providence</i> | D. Moreau C. Michon | 26h | | 10 |
| UEC 37 | - Pratique des exercices philosophiques | A. Grandjean | 20h | 12h | 10 |
| | | | | | |
| 2^{ème} semestre | | | | | |
| UEF 41 | - Langue (anglais ou allemand ou grec ou latin, au choix)* | 24h | | | 5 |
| UEF 42 | - Préparation et rédaction d'un T.E.R (mémoire) - Méthodologie du T.E.R**. - Participation à la journée de présentation des mémoires. | | | 36h | 25 |

* Se renseigner dès le début de l'année pour les cours de langue car ils ont souvent lieu dès le 1^{er} semestre.

** Pour des raisons pédagogiques, cet enseignement est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER.

Modalités transitoires pour les étudiants redoublant leur 2ème année de Master.

Equivalence entre les UE de l'ancienne maquette et celles de la nouvelle maquette

| 1 ^{ère} année de Master 2008-2012 | | 1 ^{ère} année de master 2012-2016 |
|---|---|---|
| UEC 31-A1 : Histoire de la philosophie 1. | = | UEC 31 – A1 : Histoire de la philosophie 1. |
| UEC 32-A2 : Histoire de la philosophie 2. | = | UEC 32 – A2 : Histoire de la philosophie 2. |
| UEC 33-B1 : Histoire de la philosophie 3. | = | UEC 33 - B1 : Histoire de la philosophie. 3 |
| UEC 34-B2 : Métaphysique – logique – épistémologie. | = | UEC 34-B2 : Philosophie analytique. |
| UEC 35-B3 : Esthétique - philosophie pratique. | = | UEC 35-B3 : Herméneutique – Esthétique. |
| UEF 41 : Langue | = | UEF 41 : Langue |
| UEF 42 : TER | = | UEF 42 : TER |
| UED 44 : Unité optionnelle d'échange | = | UEC 33-B1 (Histoire de la philosophie 3) ou 34-B2 (Philosophie analytique) ou 35-B3 (Herméneutique – Esthétique) ou 36-B4 (Thème libre), au choix. |



UNIVERSITÉ DE NANTES

M1-M2 Philosophie

MODALITES du CONTROLE

DES CONNAISSANCES

et

REGLEMENT des EXAMENS

2012 - 2013

Validation et contrôle des connaissances

Organisation

Deux sessions d'examens sont organisées

- 1^{ère} session, 1^{er} semestre : 07 - 19 janvier
- 1^{ère} session, 2^{ème} semestre : 06 - 22 mai
- 2^{ème} session, 1^{er} et 2^{ème} semestre : 17 juin - 02 juillet

Crédits « ECTS »

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients.

Validation

Une Unité d'Enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs. Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

a) validation d'une unité d'enseignement

Une Unité d'Enseignement (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

ou

- par compensation (voir ci-dessous, **Compensation**) au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours.

b) validation d'une Année d'études

Chaque année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des Unités d'enseignement qui la compose (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

- et, pour la 2^{ème} année : que le TER a été déposé et validé par une soutenance orale soit à la 1^{ère} session, soit à la 2^{ème} session (au plus tard le 12 octobre)

A défaut de remplir ces conditions, une année d'études peut être validée par **compensation** selon les modalités ci-dessous.

Compensation

La compensation est possible entre les différentes UE selon les modalités suivantes :

- **en 1^{ère} année** : les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UEF 13 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

- **en 2^{ème} année** : seules les UEC 31-37 et l'UEF 41 sont compensables entre elles, l'UEF 41 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

La compensation pourra être effectuée dès la première session, ou à défaut lors de la deuxième session, même si le T.E.R. (mémoire) n'a pas encore été soutenu.

L'UEF 42 n'entre donc pas dans la compensation, sauf dans le cas suivant :

- si un étudiant a validé chacune des trois UE du premier semestre (et a donc validé son premier semestre) mais que le jeu de la compensation entre les UE 31-37 et l'UEF 41 ne lui a pas permis de valider l'UEF 41, cette dernière pourra être validée par compensation avec l'UEF 42. En ce cas l'UEF 42 est affectée d'un coefficient 1 et l'UEF 41 d'un coefficient 0,5.

Quoiqu'il en soit, la deuxième année ne peut être validée si la note obtenue à l'UEF 42 (mémoire) est inférieure à la moyenne.

Modalités de report des notes de la 1^{ère} à la 2^{ème} session

- Dans une unité d'enseignement non acquise, les notes des éléments constitutifs égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session, **mais pas d'une année à l'autre.**

- Pour le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse un examen terminal à la 2^{ème} session (voir le tableau de validation ci-après).

- La note de la 2^{ème} session se substitue automatiquement à la note obtenue lors de la 1^{ère} session.

Mentions

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme, donc de la deuxième année du Master :

Pour l'obtention de la mention au Master, on attribue

- le coefficient **1** à chaque UEC (31-37) et 0,5 à l'UEF 41
- le coefficient **6,5** à l'UEF 42 (T.E.R)

Lorsque la moyenne générale est

- supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : Master avec mention **Assez Bien**
- supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : Master avec mention **Bien**
- supérieure ou égale à 16 : Master avec mention **Très Bien**

Traitement de l'absence

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE et année).

En cas d'absence à une épreuve de la 2^{ème} session, le zéro informatique se substitue à la note de la 1^{ère} session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à l'organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

Régime spécial

Bénéficiaires :

- étudiant engagé dans la vie active,
- étudiant assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- étudiant chargé de famille
- étudiant engagé dans plusieurs cursus,
- étudiant handicapé
- étudiant sportif de haut niveau,
- étudiant ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement lui interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée

Les étudiants qui sont dans l'une des situations ci-dessus peuvent demander à bénéficier d'un des deux, ou des deux, régimes A) et B) ci-dessous. L'octroi du régime spécial est accordé par le Directeur de l'UFR, sur demande écrite et justifiée.

A) Dispense d'assiduité :

L'étudiant qui en fait la demande peut bénéficier d'une dispense des épreuves de contrôle continu. En conséquence, toutes les épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous forme d'examens terminaux.

B) Étalement d'une année sur deux ans.

L'étudiant qui en fait la demande peut étaler sur deux ans une année d'étude. Cela n'a d'intérêt véritable que pour la deuxième année, puisque la possibilité de réinscription en première année n'est pas limitée.

Règlement d'examen

1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés. S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant. Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

5 - Emargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les emargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

8 - COMMUNI- CATION DES NOTES ET CONSULTATION DES COPIES

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

MASTER

domaine: Lettres, Langues et Communication

mention: Lettres et Philosophie

spécialité: Philosophie: Logique, Ontologie, Ethique

MASTER - 1ère année

SEMESTRE 1

| U.E.C. : 11 / A1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | | | Crédits ECTS : 22 | | | | Coefficient : 1 | | | | | |
|---|------|------------------|------|-------------------|----------------------|-------|-----------------|------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Histoire de la philosophie 1 | 1 | | | X | | | X | | | X | | X | |

| U.E.C. : 12 / A2 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | | | Crédits ECTS : 22 | | | | Coefficient : 1 | | | | | |
|---|------|------------------|------|-------------------|----------------------|-------|-----------------|------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Histoire de la philosophie 2 | 1 | | | X | | | X | | | X | | X | |

| U.E.F: 13 Langue et méthodologie | | | | Crédits ECTS: 8 | | | | Coefficient: 0,5 | | | | | |
|---|------|--------------------------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|------------------|------|-----------------|----------------------|---------------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2ème session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Méthodologie | | Validé avec le TER de deuxième année | | | | | | | | | | | |
| Langue (anglais ou allemand ou Latin ou Grec) | 1 | | | écrit ou oral | | | écrit ou oral | | | écrit ou oral | | écrit ou oral | |

SEMESTRE 2

| U.E.C. : 23 / B1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | | | Crédits ECTS :10 | | | | Coefficient : 1 | | | | | |
|---|------|------------------|-------|------------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|---------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit |
| Histoire de la philosophie 3 | 1 | dossier | | | | | dossier | | | | | dossier | |

| U.E.C. : 24 / B2 - PHILOSOPHIE ANALYTIQUE | | | | Crédits ECTS :10 | | | | Coefficient : 1 | | | | | |
|---|------|------------------|-------|------------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|---------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit |
| Métaphysique - logique - épistémologie | 1 | dossier | | | | | dossier | | | | | dossier | |

| U.E.C. : 25 / B3 - HERMENEUTIQUE - ESTHETIQUE | | | | Crédits ECTS :10 | | | | Coefficient : 1 | | | | | |
|---|------|------------------|-------|------------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|---------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit |
| Herméneutique - Esthétique | 1 | dossier | | | | | dossier | | | | | dossier | |

| U.E.C:26 / B4 - THEME LIBRE | | | | Crédits ECTS :10 | | | | Coefficient: 1 | | | | | |
|-----------------------------|------|------------------|-------|------------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|---------|-----------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2ème session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen termina | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit |
| Thème de l'année | 1 | dossier | | | | | dossier | | | | | dossier | |

| U.E.C: 27 "Pratique des exercices philosophiques" | | | | Crédits ECTS :10 | | | | Coefficient: 1 | | | | | |
|---|------|------------------|-------|------------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|--------------------------|
| Eléments Constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2ème session | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit |
| Explication (écrit/oral) | 1 | X | ou | X | | | | | | | X | | pas de DA pour cette UEC |
| Dissertation /leçon | 1 | X | ou | X | | | | | | X | | | pas de DA pour cette UEC |

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
MASTER
domaine: Lettres, Langues et Communication
mention: Lettres et Philosophie
spécialité: Philosophie: Logique, Ontologie, Ethique

MASTER - 2ème année

SEMESTRE 3

| U.E.C. : 31 / A1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|---|------|-------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|---|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | | |
| Histoire de la philosophie 1 | 1 | | | X | | | X | | | | X | | | X | |

| U.E.C. : 32 / A2 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|---|------|-------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|---|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | | |
| Histoire de la philosophie 2 | 1 | | | X | | | X | | | | X | | | X | |

| U.E.C. : 33 / B1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|---|------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|---------|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | |
| Histoire de la philosophie 3 | 1 | | | | | | dossier | | | dossier | | | | dossier | |

| U.E.C. : 34 / B2 - PHILOSOPHIE ANALYTIQUE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|---|------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|---------|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | |
| Métaphysique - logique - épistémologie | 1 | | | | | | dossier | | | dossier | | | | dossier | |

| U.E.C. : 35 / B3 - HERMENEUTIQUE - ESTHETIQUE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|---|------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|---------|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | |
| Herméneutique - Esthétique | 1 | | | | | | dossier | | | dossier | | | | dossier | |

| U.E.C:36 / B4 - THEME LIBRE | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|-----------------------------|------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|---------|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2ème session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | |
| Thème de l'année | 1 | | | | | | dossier | | | dossier | | | | dossier | |

| U.E.C:37 "Pratique des exercices philosophiques" | | Crédits ECTS : 10 | | | | | | Coefficient : 1 | | | | | | | |
|--|------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------------------|-------|-----------------|----------------------|------|-----------------|------|--------------------------|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2ème session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit ou oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | |
| Explication (écrit/oral) | 1 | X | ou | X | | | | | | | | X | | | pas de DA pour cette UEC |
| Dissertation /leçon | 1 | X | ou | X | | | | | | | X | | | | pas de DA pour cette UEC |

SEMESTRE 2

| U.E.F. : 41 / intitulé : LANGUE | | Crédits ECTS : 5 | | | | | | Coefficient : 0,5 | | | | | | | |
|---|------|------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|-------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|---------------|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | | |
| Langue (anglais ou allemand ou Latin ou Grec) | 1 | | | | | | écrit ou oral | | | écrit ou oral | | | | écrit ou oral | |

| U.E.F. : 42 / intitulé : T.E.R. | | Crédits ECTS : 25 | | | | | | Coefficient : 8 (pour une mention) | | | | | | | |
|--------------------------------------|------|-------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|------------------------------------|------|-----------------|----------------------|-------|-----------------|---|--|
| Eléments constitutifs | Coef | 1ère session | | | | | | 2è session | | | | | | | |
| | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | régime ordinaire | | | dispensé d'assiduité | | | | |
| | | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | contrôle continu | | examen terminal | examen terminal | | examen terminal | | |
| | | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | | |
| T.E.R. | 1 | | | X | X | | X | X | | | X | X | | X | X |
| Journée de présentation des mémoires | | | | | | | | | | | | | | | Présence obligatoire, validation intégrée à celle du TER |

Règles pour la compensation:

En première année, les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UE 13 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

En seconde année, seules les UE 31-37 et l'UE 41 sont compensables entre elles, l'UE 41 étant affectée d'un coefficient 0,5 et les autres d'un coefficient 1. La compensation pourra être effectuée lors des délibérations de première session, ou à défaut de deuxième session, même si le TER n'a pas été encore soutenu. L'UE 42 n'entre donc pas dans la compensation, sauf dans le cas suivant: si un étudiant a validé les UE de premier semestre (et a donc validé son premier semestre) mais que le jeu de la compensation entre les UE 31-37 et l'UE 41 ne lui a pas permis de valider l'UE 41, cette dernière pourra être validée par compensation avec l'UE 42. En ce cas l'UE 42 est affectée d'un coefficient 1 et l'UE 41 d'un coefficient 0,5. Quoiqu'il en soit, la deuxième année ne peut être validée si la note obtenue à l'UE 42 est inférieure à la moyenne.

Conseils de lecture

2012 – 2013

M1 - M2 - Philosophie

La philosophie de Bergson.

Ce cours s'efforcera de tracer un chemin dans l'ensemble de l'œuvre d'un des philosophes les plus importants de la première moitié du XX^{ème} siècle, depuis les premiers pas de l'*Essai sur les données immédiates de la conscience* jusqu'aux ultimes analyses des *Deux sources de la morale et de la religion*, en s'efforçant d'en ressaisir l'unité et la fécondité, jusque dans ses prolongements les plus contemporains.

Œuvres :

Privilégier la nouvelle édition critique des *Œuvres* sous la direction de Frédéric Worms aux PUF, collection Quadrige.

- *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), édité par Arnaud Bouaniche, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2007.
- *Matière et mémoire* (1896), édité par Camille Riquier, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2008.
- *Le Rire* (1900), édité par Guillaume Silbertin-Blanc, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2007.
- *L'Évolution créatrice* (1907), édité par Arnaud François, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2007.
- *L'Énergie spirituelle* (1919), édité par Arnaud François, Élie During, Stéphane Maldérieux, Camille Riquier, Guillaume Silbertin-Blanc, Ghislain Waterlot, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2009.
- *Durée et simultanéité* (1922), édité par Élie During, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2009.
- *Les Deux sources de la morale et de la religion* (1932), édité par Frédéric Keck et Ghislain Waterlot, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2008.
- *La Pensée et le Mouvant* (1934), édité par Arnaud Bouaniche, Arnaud François, Frédéric Fruteau de Laclos, Stéphane Madelrieux, Claire Marin, Ghislain Waterlot, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2009.
- *Écrits philosophiques*, édition critique par Arnaud Bouaniche, Élie During, Arnaud François, Frédéric Fruteau de Laclos, Frédéric Keck, Stéphane Madelrieux, Camille Riquier, Ghislain Waterlot, Frédéric Worms, coll. Quadrige, Paris, PUF, 2011.

Conseil de lecture : lire d'abord dans l'ordre chronologique l'*Essai sur les données immédiates*, puis *Matière et mémoire* (ne pas se laisser déconcerter par la difficulté et le caractère énigmatique de la première partie) et *L'Évolution créatrice*, puis *La Pensée et le mouvant* (les six premières parties, laissez de côté pour l'instant les trois dernières) : il serait bon qu'une première lecture de ces quatre textes soit faite pendant l'été. Puis aborder *L'Énergie spirituelle*, *Le Rire*, *Les Deux Sources*, et enfin *Durée et simultanéité* ; les *Écrits philosophiques* devront être consultés ponctuellement.

Littérature secondaire :

- BARBARAS, Renaud : « Le tournant de l'expérience : Merleau-Ponty et Bergson », *Philosophie*, n°54, Éditions de Minuit, 1997, repris in *Le Tournant de l'expérience, Recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty*, Paris, Vrin, 1998.**
- CAEYMAEX, F. : *Sartre, Merleau-Ponty, Bergson. Les phénoménologies existentialistes et leur héritage bergsonien*, Hildesheim, Olms, 2005.
- CANGUILHEM, Georges : « Commentaire au troisième chapitre de l'Évolution créatrice », *Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg*, t. 21, n°5-6-7, 1943, réédité par G. Bianco, in F. Worms (éd.), *Annales bergsoniennes*, t. III, « Bergson et la science », Paris, PUF, 2007.**
- DELEUZE, Gilles : *Le Bergsonisme*, Paris, PUF, 2007 (1^{ère} édition 1966).***
L'Image-Mouvement, Cinéma I, Paris, Minuit, 1983.
L'Image-Temps, Cinéma II, Paris, Minuit 1985.
« Cours sur le chapitre III de l'Évolution créatrice de Bergson », édité par Ane Sauvagnargues, in F. Worms (éd.), *Annales bergsoniennes*, t. II, Paris, PUF, 2004.*
- FRANCOIS, Arnaud : *Bergson*, Ellipses, 2008.***
- FRANCOIS, Arnaud (éd.) : *L'Évolution créatrice de Bergson*, coll. « Textes et commentaires », Paris, PUF, 2010.**
- GOUHIER, Henri : *Bergson et le Christ des Évangiles* (1962), 3^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Vrin, 1999.***
- MIQUEL, Paul-Antoine : *Bergson ou l'imagination métaphysique*, Paris, Kimé, 2007.*
- PRADO, Bento Jr : *Présence et Champ transcendantal. Conscience et négativité dans la philosophie de Bergson*, trad. R. Barbaras, Hildesheim, Olms, 2001.*
- RIQUIER, Camille : *Archéologie de Bergson. Temps et métaphysique*, coll. Épiméthée, Paris, PUF, 2009.***
- RIQUIER Camille & WORMS Frédéric (éd.) : *Lire Bergson*, Paris, PUF, 2011.***

- WORMS, Frédéric : *Introduction à Matière et Mémoire de Bergson*, coll. « Les grands livres de la philosophie », Paris, PUF, 1997.**
- Le Vocabulaire de Bergson*, Paris, Ellipse, 2001.
- Bergson ou les deux sens de la vie*, Paris, PUF, 2004.***
- « La conception bergsonienne du temps », *Philosophie* n°54, « Henri Bergson », Paris, Éditions de Minuit, 1997 ; repris in A. Schnell (éd.), *Le Temps*, Paris, Vrin, 2007.**
- WORMS, Frédéric (éd.) : *Annales Bergsoniennes*, t. I « Bergson dans le siècle », Paris, PUF, 2002 ; t. II « Bergson, Deleuze, la phénoménologie », Paris, PUF, 2004 ; t. III, « Bergson et la science », Paris, PUF, 2007 ; t. IV, coéd. A. Fargot-Largeault, « *L'Évolution créatrice (1907-2007) : épistémologie et métaphysique* », Paris, PUF, 2008 ; t. V « Bergson et la politique : de Jaurès à aujourd'hui », Paris, PUF, 2012.

Les astérisques indiquent un ordre de priorité dans la lecture : commencer par ***, puis ordre décroissant

A2 - Master 1 & 2 + Agrégation : HOBBS

Dans ce cours, nous étudierons les trois œuvres politiques majeures de Hobbes : *Léviathan*, (1651), *Du citoyen* (1642) et *Éléments de la loi naturelle et politique* (1640). Nous les expliquerons en suivant un ordre chronologique inverse.

Bibliographie primaire :

Léviathan, trad..F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

Du Citoyen, présentation et traduction par Ph. Crignon, Paris, GF-Flammarion, 2010.

Éléments de la loi naturelle et politique, traduction et introduction par D. Weber, Paris, Le Livre de Poche, 2003.

Bibliographie secondaire (indicative) :

Pierre-François Moreau, *Hobbes. Philosophie, science, religion*, Paris, PUF, 1989.

Michel Malherbe, *Hobbes ou l'œuvre de la raison*, Paris, Vrin, 2000.

Yves-Charles Zarka, *La Décision métaphysique de Hobbes. Conditions de la politique*, Paris, Vrin, 1987.

Jean Terrel, *Hobbes. Matérialisme et politique*, Paris, Vrin, 1994.

B1 - Master 1 & 2 + Agrégation : La théorie physique de P. Duhem (V Jullien – F Schmitz)

Pierre Duhem,

Le thème du séminaire est l'ouvrage de P. Duhem, *La théorie physique*, ouvrage qui est au programme de l'oral de l'agrégation en 2013.

Paru en 1905, cet ouvrage, écrit par un physicien de formation et de métier, développe une conception largement originale de ce que l'on peut attendre d'une théorie physique, de sa fonction et de son mode de validation. Cette conception tourne largement autour de l'idée qu'une théorie physique n'est pas explicative, mais qu'elle n'est qu'une représentation économique d'un grand nombre de lois issues de la « méthode » expérimentale. Cela signifie que l'on ne peut attendre d'une théorie physique qu'elle saisisse la « réalité physique », ce qui ne peut que chagriner ceux qui en attendraient cela. L'ouvrage de Duhem est essentiellement destiné à argumenter en faveur de cette fonction seulement représentative des théories physiques.

Les arguments avancés par Duhem sont essentiellement d'ordre historique et il prétend que ses vues sont issues, pour l'essentiel, de l'examen de la manière dont les théories physiques se sont constituées, se sont opposées, ont triomphé ou ont disparu (rappelons que Duhem, outre ses travaux scientifiques et épistémologiques, est l'auteur d'une somme monumentale, *Le Système du Monde*, qui retrace l'histoire de l'astronomie et de la physique depuis les débuts grecs jusqu'au XIV^{ème} siècle). Il conviendra donc d'examiner, non pas certes tous les exemples qu'ils prend pour appuyer ses thèses, mais au moins les plus saillants ; ce qui permettra, en passant, d'entrer plus avant dans les beautés de la physique du XIX^{ème} siècle.

Écrit à un moment crucial de l'histoire de la physique, moment que l'on évoque souvent comme étant celui d'un « crise de la physique » et qui voit la fin de ce que l'on appelle communément le « mécanisme », cet ouvrage s'inscrit dans un contexte de grande effervescence « épistémologique », en France comme à l'étranger, qu'il s'agisse de s'inquiéter de l'état anarchique de la physique en cette fin de siècle, ou au contraire de se féliciter, comme les bergsoniens ne se privèrent pas de le faire, de la fin des espoirs mis dans les avancées de la science. Citons pour mémoire, quelques-uns des auteurs français qui ont participé à ces débats : H. Poincaré, bien sûr, le plus grand, dont *La Science et l'Hypothèse* parut en 1902, G. Milhaud, E. Le Roy, P. Boutroux, A. Rey, etc. Parmi les auteurs étrangers, citons seulement E. Mach dont Duhem se sentait proche. L'ouvrage de Duhem n'eut pas seulement des précurseurs et des contemporains, il eut également une

grande postérité, non pas en France où ce livre ne fut pas apprécié à sa juste valeur, mais à l'étranger, en particulier à Vienne où il exerça une profonde influence sur les néo-positivistes du Cercle de Vienne et, par ce biais, sur le grand philosophe étatsunien W. v O. Quine. Il faudra donc restituer l'originalité de l'ouvrage de Duhem dans ce contexte, ce qui permettra d'en saisir plus précisément la portée et d'en évaluer la pertinence actuelle.

Il faudra évidemment se procurer l'ouvrage de Duhem, re-édité en 1981 chez Vrin. Cet ouvrage est d'abord très aisé de par la limpidité du style de Duhem. Mais, il conviendrait, à titre d'introduction, de lire attentivement l'ouvrage, plus court, que Duhem a consacré (pour l'essentiel) à l'interprétation des modèles géométriques de l'astronomie ancienne et à une critique du réalisme galiléen qui aurait conduit à la condamnation du pisan : *Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*, ouvrage plus communément désigné par son sur-titre : ΣΩΖΕΙΝ ΤΑ ΦΑΙΝΟΜΕΝΑ. (« sauver les phénomènes ») ; cet ouvrage fut re-imprimé, également chez Vrin, en 1990.

B2- Master 1-2 – Philosophie analytique (B Gnassounou, C Michon, F Schmitz)

L'esprit et les institutions

Est-ce que nos pensées dépendent, pour leur identification, de la société où nous vivons ? Depuis que le philosophe américain Tyler Burge a mené une attaque frontale, dans les années 1970, contre les théories individualistes de la pensée et de la signification (concomitamment à celles de Putnam et Kripke), un vif débat oppose les tenants de ceux qui soutiennent que la pensée et la signification sont "dans les têtes" des personnes et que la seule référence aux individus (à leur cerveau par exemple) qui les pense suffit pour les individuer (les "internalistes" : Descartes, Locke, Husserl, Frege peut-être, Fodor pour ne citer que quelques philosophes) et ceux qui, comme Burge lui-même et aujourd'hui V. Descombes, pensent que les pensées ne pourraient être pensées sans référence au milieu social où vivent celles et ceux qui les ont ("externalisme social") : personne ne peut se voir attribuer la pensée de retirer de l'argent à la banque s'il ne vit dans un monde où existent les institutions de la monnaie et de la banque. Pas d'esprit sans institutions, donc. Cette thèse fera l'objet du séminaire de cette année *via* la lecture de textes fondamentaux sur le sujet

(une liste de textes sera proposée début septembre et mise sur le site IFAC).

B3 - Master 1 & 2 - Herméneutique – Esthétique (JM Lardic)

Ethique contemporaine

Le séminaire portera d'abord sur les nouveaux fondements de l'éthique dans la philosophie contemporaine, au travers notamment des thèses de l'« Ethique de la Discussion » (Habermas, Apel) et de ses prolongements, voire de ses critiques (Honneth, Bubner, Wellmer)/ S'en dégagera une théorie de la norme dont on suivra les enjeux pour les questions politiques ou sociales.

La seconde partie du séminaire envisagera les problématiques de l'éthique concrète dans le domaine clinique. Loin de toute application de « principes », les techniques et les pratiques nouvelles conduisent en effet à s'interroger sur l'élaboration des normes en fonction des cas et des contextes qui les rendent à la fois difficiles à établir et pourtant indispensables aux yeux même de tous les acteurs médicaux. C'est en effet toute l'image que l'homme se fait de lui-même qui est au centre de cette réflexion pratique.

Bibliographie sommaire :

Jürgen Habermas

L'Ethique de la Discussion, trad. Hunyadi, Paris, Flammarion (Champs), 1999.

L'avenir de la nature humaine, trad. Bouchindhomme, Paris, NRF Gallimard, 2002.

Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie, trad. Bouchindhomme, Paris, NRF Gallimard, 2008.

R. Rochlitz *Habermas* (coll. Débats) PUF 2002.

Axel Honneth

La lutte pour la reconnaissance. Trad. Rusch. Paris, Ed. du Cerf, 2000.

Jean-Marc Ferry

L'Ethique reconstructive, Paris, Humanités, Ed. du Cerf, 1996.

Pour l'« Ethique clinique », des textes seront fournis, tirés de travaux et journées d'études du groupe de recherche de la *Consultation d'éthique clinique* (C. E. C.) du CHU de Nantes.

B4 – Master 1 & 2 Thème libre : La Providence (C Michon, D Moreau)

La Providence

La notion de Providence est celle de l'action par laquelle la divinité *gouverne* le monde qu'elle a ou non créé. Elle conduit à un certain nombre de questions, voire de problèmes, qui ont fait l'objet de réponses diverses dans l'histoire de la philosophie et de la théologie, et encore aujourd'hui dans la philosophie de la religion contemporaine.

Le séminaire sera divisé en deux parties dont les séances auront lieu en alternance.

Dans une partie du séminaire nous nous intéresserons, à partir de textes classiques et contemporains, qui seront indiqués sur le site iFac, aux thèmes suivants : immutabilité et action divines (la providence introduit-elle un changement en Dieu ?), rationalité et liberté divines (Dieu peut-il faire autre chose que ce qu'il fait ?), providence et liberté humaine (sont-elles compatibles ?), le mal (contredit-il la providence, impose-t-il des contraintes sur la providence ?), les miracles (Dieu peut-il agir contre l'ordre qu'il donne à la nature ?)

Une bonne partie de ces questions est abordée par Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils*, t. III "La providence", Garnier-Flammarion (trad. V. Aubin), et plusieurs le sont par des auteurs contemporains dans C. Michon et R. Pouivet (dir.), *Philosophie de la religion. Approches contemporaines*, Vrin, 2010.

Dans une autre partie du séminaire, nous aborderons ces différents thèmes par le biais d'une lecture détaillée des *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion* de Nicolas Malebranche. Cette lecture permettra, en même temps que la présentation d'une réflexion « classique », sur la providence, les miracles, le mal, etc., une découverte de la pensée de Malebranche et une initiation à la recherche en histoire de la philosophie.

Les *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion* sont disponibles en édition de poche dans le volume intitulé « Malebranche. Conversations chrétiennes », Paris, Gallimard, collection « folio ».

Pratique des exercices philosophiques : A. Grandjean.

Ce séminaire s'adresse à tous les étudiants de Master qui projettent de présenter leur candidature aux concours de l'enseignement (Capes et Agrégation de philosophie). Il est également indiqué pour tous ceux qui s'interrogent encore sur la pertinence d'un tel projet les concernant. Plus largement, il est proposé à tous ceux qui pensent que philosopher signifie d'abord élaborer une réflexion problématique sur un sujet de philosophie générale, tout en se confrontant aux grands textes de la tradition.

Il s'agit de se familiariser avec les exercices spécifiques de ces deux concours, et de mettre en place un socle de compétences qui permettra aux étudiants de présenter une première candidature d'ores et déjà solide à la session suivante du Capes, dont l'écrit aura lieu au mois de novembre 2013. C'est par ailleurs sur ce socle que pourra s'appuyer, l'année suivante, une préparation sérieuse de l'Agrégation (ainsi qu'à la session suivante du Capes, en cas d'échec la première année).

Au premier semestre, les étudiants assisteront aux cours de leçon et d'explication de textes dispensés dans le cadre de la préparation aux concours. Ils rédigeront une dissertation et une explication de texte (les sujets seront ceux du Capes blanc, programmé fin octobre).

Au second semestre, le séminaire proprement dit se tiendra sur 4 journées, au cours desquelles chaque étudiant présentera à l'oral une leçon et une explication de texte.

La note obtenue correspondra à la moyenne des 4 exercices accomplis.

Agrégation + Master 1 - Anglais (P. Taranto)

Georges Berkeley et les Principes de la connaissance humaine.

Philosophe singulier, apologiste, futur Evêque, Georges Berkeley signe en 1710 une des oeuvres les plus étranges de l'histoire de la philosophie: les Principes de la connaissance humaine, où il cherche à combattre le scepticisme et l'athéisme en réfutant le matérialisme sur lequel il les croit fondés. Plus précisément, c'est à la notion de "matière" qu'il s'attaque: pour lui n'existent que les esprits et leurs idées, la "nature" n'est que le langage que nous adresse l'esprit infini dans lequel "nous vivons, nous mouvons et avons notre être". On le croit fou! Mais l'immatérialisme, comme le reconnaitra Diderot, restera, "à la grande honte de l'esprit humain, de tous les systèmes le plus absurde et le plus irréfutable". Nous essayerons de tester la solidité de ce paradoxe en analysant les thèmes essentiels des Principes (traduction Berlioz, GF) et des trois Dialogues entre Hylas ("l'ami de la matière") et Philonous ("l'ami de l'esprit", traduction Brykman/Dégremont, GF). Ce cours sera complété pour les agrégatifs par un module de traduction et d'explication supplémentaire des Trois Dialogues.

Allemand - Master 1 – Allemand

Master 1 & 2 Latin – 1^{er} semestre (D Moreau) – 2^{ème} semestre (A. Giavatto)

1^{er} semestre

Nous conduirons cette année un travail de traduction collective de la correspondance entre Descartes et Antoine Arnauld.

La traduction réalisée sera mise en ligne sur le site internet du CAPHI (voir, pour le travail réalisé les deux années précédentes : <http://www.caphi.univ-nantes.fr/Traduction-inedite-du-texte-latin> ; si nous parvenons à un bon résultat, la traduction pourra ultérieurement faire l'objet d'une publication dans une revue.

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin, mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir sera adapté au niveau de chacun.

2^{ème} semestre

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques latins. Les textes choisis relèvent des différentes phases du développement du latin philosophique, de l'époque romaine à l'âge moderne.

Modalité d'examen : examen oral.

BIBLIOGRAPHIE

M. Lavency, *Usus. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain, Peeters, 1997².

Master 1 & 2 Grec (A. Giavatto)

Ce cours vise à consolider les connaissances de morphologie grecque acquises pendant les deux premières années de licence et à compléter l'étude des formes nominales et verbales, ainsi que des notions principales de syntaxe grecque. Le travail de traduction concernera des textes issus de la tradition philosophique en langue grecque (surtout les Présocratiques, Platon et Aristote). Quand les textes le permettront, quelques notions préliminaires de métrique et de paléographie grecques seront également abordées.

Modalité d'examen : examen oral.

BIBLIOGRAPHIE

[A. Dunshirn, *Griechisch für das Philosophiestudium*, Wien, Facultas, 2008; les étudiants ne sont pas censés posséder ce volume qui sera mis à leur disposition par l'enseignant]

A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).

J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.

- 4 -

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

SIGNIFICATION DES PRINCIPAUX SIGLES QUE VOUS POURREZ RENCONTRER AU COURS DE VOS ETUDES UNIVERSITAIRES

❖ UNIVERSITE : 3 Conseils

- C.A. = Conseil d'Administration
- C.E.V.U. = Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- C.S. = Conseil Scientifique

(Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants dans ces trois Conseils).

❖ U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche : 2 Conseils

Celle à laquelle appartient le Département de Philosophie est l'U.F.R.

LETTRES ET LANGAGES

Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants au

- Conseil d'UFR
- Conseil Scientifique de l'UFR

❖ SERVICES DE L'UNIVERSITE OU DU RECTORAT :

- FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
- SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- BU = Bibliothèque Universitaire
- SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- SUAPS = Service Universitaire des Activités Physique et Sportives et de plein air
- FC = Formation Continue
- CROUS = Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires
- IUFM = Institution Universitaire de Formation des Maîtres

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service Scolarité Lettres, Langues,
Sciences Humaines et Sociales
Rue de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Année universitaire 2012/2013

1) INSCRIPTIONS

| DEMANDE | OBJET | début de la démarche | date limite |
|--|---|---|---|
| 1 ^{ère} INSCRIPTION en 1 ^{ère} ANNÉE | - Téléchargement du dossier - Inscription sur rendez-vous | 04 juin 09 juillet | 20 juillet 25 juillet |
| RÉINSCRIPTION | - <u>Etudiants inscrits à l'université de NANTES en 2011-2012</u> : → par le web à www.univ-nantes.fr - <u>Etudiants ayant interrompu leurs études</u> : → au guichet sur convocation ou par e-mail scolarite.lettres@univ-nantes.fr | 1 ^{er} créneau : 23 juillet 2 ^{ème} créneau : 16 août 15 juin | 1 ^{er} créneau : 31 juillet 2 ^{ème} créneau : 31 août 31 août |
| INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN LICENCE | Le nombre d'inscription est limité sur l'ensemble de la licence : - un redoublement de droit par année d'études (L1, L 2, L3) - une inscription supplémentaire possible par dérogation - une ou plusieurs inscriptions supplémentaires pour cas particuliers sur décision du président de l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études depuis trois ans et ceux qui ont déjà validé un niveau L bénéficient de nouveau de ces droits aux inscriptions. | dès les résultats de la 2 ^{ème} session | 31 août |
| CHANGEMENT D'ORIENTATION | - Après une première inscription en licence 1 ^{ère} année : → imprimé à retirer au service de la scolarité | après l'inscription | 26 octobre |
| MODIFICATION D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE | - Etudiants de licence ou master souhaitant modifier un choix d'unité d'enseignements. Note : Possibilité de modifier un choix d'enseignement du premier semestre (seulement) par intranet à l'adresse suivante : http://www.univ-nantes.fr/ | 1 ^{er} semestre : 14 septembre 2 nd semestre : 21 janvier | 1 ^{er} semestre : 12 octobre 2 nd semestre : 22 février |
| RÉORIENTATION À L'ISSUE DU 1 ^{er} SEMESTRE | - A l'issue du 1 ^{er} semestre, l'étudiant de 1 ^{ère} année de licence souhaitant changer d'orientation retire un imprimé au service de la scolarité. La commission d'orientation donne un avis à l'issue d'un entretien individuel. - Inscription dans la nouvelle filière si décision favorable du Président | 26 novembre | 14 décembre |
| RÉGIME SPÉCIAL | - Etudiants ne pouvant valider la formation sur une année (engagés dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés, sportifs de haut niveau) - Accord pour la suivre sur 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité (voir ci-dessous) Note : en master 1, le nombre d'inscriptions n'est pas limité Imprimé téléchargeable sur le site de l'université | à l'inscription | 01 octobre |
| DISPENSE D'ASSIDUITÉ | - Etudiants ne pouvant assister aux cours (voir cas du régime spécial ci-dessus) : - accordée pour l'année ou pour un semestre - pas de contrôle continu - obligation du seul examen terminal - certains cours peuvent être obligatoires Imprimé téléchargeable sur le site de l'université | 1 ^{er} semestre : à l'inscription 2 nd semestre : 14 janvier | 1 ^{er} semestre : 01 octobre 2 nd semestre : 14 février |

| DEMANDE | OBJET | début de la démarche | date limite |
|---------------------------------------|--|--|--|
| VALIDATION D'ACQUIS | - Permet d'accéder à une formation sans avoir le titre d'accès de droit - Sur dossier après avis de la commission pédagogique et décision du Président (conditions de diplôme et/ou d'expérience professionnelle) | mai | Info-com : 08 juin Autres : 20 juillet |
| VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE | - Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard de l'expérience professionnelle ou personnelle | Pôle VAE 2 bis bd Léon Bureau 44262 Nantes Cedex 2 ☎ 02.72.64.88.11 revae@univ-nantes.fr | |
| VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES | - Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard des études accomplies en France ou à l'étranger (guichet N°05 VA) | 1 ^{er} janvier | 1 ^{er} mai |
| TRANSFERT | - Etudiants d'une autre université souhaitant être accueillis à NANTES : → retirer une «demande préalable à un transfert» → convocation pour inscription - Etudiants nantais souhaitant intégrer une autre université : → contacter le service de la scolarité | 1 ^{er} mai dès mai | 31 août Sauf Info-com : 08 juin |
| AUDITEUR LIBRE | - 25 ans minimum - Uniquement les cours magistraux - Ne donne pas la qualité d'étudiant - Dans la limite des places disponibles | 1 ^{er} octobre | |
| ANNULATION D'INSCRIPTION | - Sur simple demande - Avec remboursement des droits universitaires - Sans remboursement des droits universitaires Note : Passé deux mois les demandes sont irrecevables | après l'inscription | 1 mois après le début des cours (semaine d'orientation incluse en L1) |
| | | 1 mois après le début des cours | 2 mois après le début des cours |

2) BOURSES

| | | | |
|-------------------------|---|----------------------------|----------|
| DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT | - Attribution de bourse et/ou d'un logement en licence ou master : → sur critères sociaux → inscription internet sur le site du CROUS | début janvier | 30 avril |
| BOURSE | - Boursiers n'ayant pas épuisé leur droit à bourse et en situation de réorientation | s'adresser au guichet | |
| MAINTIEN DE BOURSE | - En cas de non progression d'études pour raisons médicales ou sociales. | s'informer au guichet | |
| AIDE SPECIFIQUE | Aux étudiants se destinant au métier d'enseignant | consulter le site du CROUS | |

3) DIPLÔMES ET RELEVÉS DE NOTES

| | | | |
|------------------|---|--|--|
| DIPLÔMES | Les diplômes obtenus l'année précédente sont disponibles à partir de mi-novembre au guichet examens de la Scolarité. | | |
| RELEVÉS DE NOTES | - A télécharger depuis l'espace de travail de l'étudiant à partir de l'année 2011/2012 - A demander au service examens de la scolarité pour les années antérieures | | |

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2012 - 2013 - U.F.R. LETTRES & LANGAGES

| | Dates | | Année | Semaine |
|---|---------------------|----------|-----------|--------------|
| PHILOSOPHIE <i>Semaine d'information et d'orientation</i> présence obligatoire | 10 au 14 septembre | | 2012 | 37 |
| Début des Cours du 1^{er} semestre | 17 sept. | 27 oct. | 2012 | 38 - 43 |
| <i>Interruption des cours</i> | 29 oct. | 03 nov. | 2012 | 44 |
| Suite des Cours du 1^{er} semestre | 05 nov. | 14 déc. | 2012 | 44 - 50 |
| Révisions | 17 déc. | 21 déc. | 2012 | 51 |
| <i>Vacances de Noël</i> | 22 déc. | 06 janv. | 2012-2013 | 52 - 01 |
| Examens du 1^{er} semestre | 07 jan. | 19 jan. | 2013 | 2 - 3 |
| Début des cours du 2^d semestre | 21 jan. | 01 mars | 2013 | 4 - 9 |
| <i>Interruption des cours</i> | 04 mars | 09 mars | 2013 | 10 |
| Suite des cours du 2nd semestre | 11 mars | 19 avril | 2013 | 11 - 16 |
| <i>Vacances de printemps</i> | 22 avril | 03 mai | 2013 | 17 - 18 |
| Examens du 2nd semestre | 06 mai | 22 mai | 2013 | 19 - 20 - 21 |
| Corrections, oraux, délibérations... | 23 mai | 30 mai | 2013 | 21-22 |
| Affichage des résultats | Vendredi 31 mai | | 2013 | 22 |
| Examens 2^{nde} session | 17 juin | 02 juil. | 2013 | 25 - 26 - 27 |
| Corrections, oraux, délibérations | 03 juil. | 11 juil. | 2013 | 27 - 28 |
| Affichage des résultats | Vendredi 12 juillet | | 2013 | 28 |